

CEPAL, mars 2021

Elections au COS

Vote électronique :

↳ 1^{er} tour : du 2 mars 9 h au 9 mars 15 h

↳ 2^{ème} tour éventuel :
du 23 mars 9 h au 30 mars 15 h

Porter la voix des salariés, Cadres et non Cadres,

Jusqu'à présent le SU, seul syndicat présent au COS de la CEPAL, dit et écrit que l'ensemble du COS (*sauf ses représentants*) vote régulièrement « comme un seul homme » avec la Direction...

Il nous semble qu'il est urgent pour les salariés, notamment dans le contexte actuel, de faire évoluer cette habitude, autant surprenante dans l'esprit que mauvaise pour les salariés.

→ Devant les défis et menaces qui se profilent, la diversité syndicale doit être de mise. A cet effet, le SPBA/CGT propose aux salariés de voter pour les candidat.e.s qu'il soutient, c'est à dire en faveur du pluralisme syndical comme 1^{ère} réponse à ce constat.

=> **FORCES VIVES de la Ceval.**

→ → → 3 postes à pourvoir...

☒ Salariés sociétaires :

→ **BARASINSKI Alain** (titulaire)
- **Séverine LARUE** (suppléante)

☒ Salariés non Cadres :

→ **LANDON Véronique** (titulaire)
- **Franck PEYROT** (suppléant)

☒ Salariés Cadres :

→ **TIGNOL Jean-Marc** (titulaire)
- **Christine COURROUX** (suppléante)

Afin de prolonger au COS la **défense du Personnel de la CEPAL**, en s'appuyant sur l'expérience des candidat.e.s soutenu.e.s par le SPBA/CGT.

Au niveau « sociétaires », notez que : seuls **52,61 %** des salariés le sont et ont la possibilité de participer à cette élection... et **15,34%** sont éligibles... c'est peu. Il y a certainement une action à envisager sur ce point avec **une offre aux salariés** plus large que celle existant actuellement.

UNIR-PROPOSER-CONSTRUIRE

Le COS est l'instance dirigeante de l'entreprise :

- les membres du COS décident des politiques commerciales, économiques, des orientations de la CEPAL. Ils sont censés se prononcer sur les décisions nationales.
- à travers leurs choix c'est **l'avenir du Personnel** qui se décide. C'est **le type et la qualité de notre relation commerciale** avec nos clients qui s'établit.

→ Se faire entendre !

avec votre vote pour les candidats soutenus par **le SPBA/CGT**.

En votant pour les candidats soutenus par le SPBA/CGT CEPAL :

→ Ne plus se laisser faire !

Le renouvellement du **COS de la CEPAL** se déroule dans un contexte toujours aussi menaçant pour les salariés de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin :

- ♦ la volonté nationale de réduire les effectifs (*avec ou sans PSE*), de regrouper des activités sous forme de plateformes, sans parler des fusions entre les dernières « petites » Caisses du Groupe...
- ♦ la crise actuelle, son impact sanitaire mais aussi financier, économique et social, qui chamboule l'organisation de l'Entreprise, regroupe et/ou supprime des services, impose des relations distancées, accélère les fermetures d'Agences, Sans oublier, la pression au quotidien qui, en ce début d'année, est omniprésente et qui provoque de nombreuses remontées !

Des engagements...

NON, les salariés de la CEPAL ne doivent pas être les oubliés, ni la variable d'ajustement des décisions et des choix du COS et du Directoire.

OUI, il faut et il faudra que la « vie réelle » du Personnel entre plus encore dans l'instance dirigeante de la CEPAL... **Emploi, rémunération, conditions de travail et de vie** doivent et devront être imposés dans les débats du COS, avant d'être retranscrits dans nos comptes-rendus.